



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-13461>

Département(s) de publication : **73**

Annonce n° **26-13461**

Reference de l'avis initial : Pas d'avis initial

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : Commune de Tignes

À l'attention de : Revial Serge, M. Le Maire

Adresse : 238 Boucle du Rosset, 73321 TIGNES

Coordonnées :

Téléphone : +33 479400640

Télécopieur : +33 479063546

Courriel : mairie@tignes.net

Adresse internet : <http://www.mairie-tignes.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRK27

Section 2 - Description du marché

Intitulé : Délégation de service public relative à la gestion de l'hélistation des Boisses

Numéro de référence : 2025_DSP_Helistation

CPV - Objet principal : 63731000

Type de marché : Services

Description succincte : Lors de sa séance du 23 avril 2025, le conseil municipal de la commune de Tignes s'est prononcé sur le principe de la délégation de service public (concession de services) comme mode de gestion de l'hélistation des Boisses. Le délégataire se verra ainsi confier, dans le respect des principes d'égalité des usagers et de continuité du service public et des dispositions du code de l'aviation civile, l'exploitation et l'entretien de l'hélistation dans les conditions du contrat de concession

Valeur totale du marché (hors TVA) : 36000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Délégation de service public relative à la gestion de l'hélistation des Boisses
Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 63731000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK27

Description des prestations : Lors de sa séance du 23 avril 2025, le conseil municipal de la commune de Tignes s'est prononcé sur le principe de la délégation de service public (concession de services) comme mode de gestion de l'hélistation des Boisses. Le délégataire se verra ainsi confier, dans le respect des principes d'égalité des usagers et de continuité du service public et des dispositions du code de l'aviation civile, l'exploitation et l'entretien de l'hélistation dans les conditions du contrat de concession

Critères d'attribution :

- La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

Durée de la concession : 36 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 3 - Procédure

Forme de la procédure : Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

Section 4 - Attribution de concession

- **Intitulé du lot :** Délégation de service public relative à la gestion de l'hélistation des Boisses

Une concession/un lot est attribué(e) : Oui

Date de la décision d'attribution de la concession : 01/12/2025

Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 1

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom et adresse du concessionnaire :

Nom officiel : Saf Helicopteres

Adresse : 516 Rte De L'Aerodrome, 73460 TOURNON

code NUTS : FRK27

Le concessionnaire est une PME : Non

Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur totale de la concession/du lot : 36000 euros

Section 5 - Renseignements complémentaires

Informations complémentaires : Redevance mixte : - Une partie fixe et ferme égale à 12 000 euro(s) HT ferme par an (soit 36 000 euro(s) HT sur 3 ans) - Une partie variable calculée sur le chiffre d'affaires réalisé, égale à 30% de l'excédent brut du résultat annuel de l'activité de gestion

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse : 2 Place de Verdun, 38022 Grenoble

Coordonnées :

Téléphone : +33 476429000

Télécopieur : +33 476422269

Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse : 2 Place de Verdun, 38022 Grenoble

Coordonnées :

Téléphone : +33 476429000

Télécopieur : +33 476422269

Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2026